

1 Place de la Mairie
76760 ECTOT L'AUBER

SÉANCE DU VENDREDI 10 AVRIL 2026

DÉLIBÉRATION N° 2026_21

FISCALISATION BASSINS VERSANTS AUSTREBERTHE SAFFIMBEC

Nombre de membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Pour	Contre	Abstentions
15	14	1	15	0	0

L'an deux mille vingt-six, le 10 avril à 19 heures, les membres du Conseil Municipal d'Ectot-l'Auber, convoqués par le Maire, se sont réunis à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de M. Nicolas MEKIL, Maire.

Étaient présents : Mme Stéphanie BEUVIN, M. Mathieu BIGOT, M. Gérard BOLLINNE, Mme Fanny CREVEL, M. Fabrice DAJON, M. Vivian DELAFOSSE, M. Didier DELAMARE, M. Anthony HILT, Mme Géraldine KOZIELEK, M. Nicolas MEKIL, Mme Hélène MELINE, Mme Allison MEUNIER, Mme Catherine MOREAU-RAFFAITIN, Mme Aurélie VINCENT.

Étaient excusés : -

Étaient excusés avec pouvoir : M. Eric PUYAU donne pouvoir à Mme Géraldine KOZIELEK.

Secrétaire de séance : Mme Catherine MOREAU-RAFFAITIN.

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la contribution annuelle auprès du Syndicat Mixte des Bassins Versants AUSTREBERTHE SAFFIMBEC qui sera de **490 € pour l'année 2026 (+1 %)**.

Il précise que 2 choix sont possibles :

- Inscription au Budget Primitif
- Fiscalisation de la contribution

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

Considérant le rapport présenté ;

Article unique – décide la fiscalisation de la contribution 2026 pour le SMBVAS.

Pour extrait certifié conforme,

Ectot-l'Auber, le 14 avril 2026

La secrétaire de séance

Le Maire,

Catherine MOREAU-RAFFAITIN

Nicolas MEKIL

